

OBJET :

TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE - ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
03 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Madame AUBERT Catherine, Maire

DATE D'AFFICHAGE
19 MAI 2022

Étaient présents

MM. AUBERT CATHERINE - DELVAL GILLES - SASSIER SYLVIE - NOLIUS YVAN - GODARD CATHERINE - REVEL-BREE FLORENCE - LASNE NICOLE - LORILLU MAUD - DUCHATELLIER JACQUELINE - MARTIN LAURENCE - URVOY ÉRIC - TERNISIEN FRANCK - LEHOUX QUENTIN - FAULIN GUILLAUME - DESVAGERS PHILIPPE - CORDON MARINA

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 17
PRESENTS 16

EXCUSE : MONSIEUR THORAVAL THIERRY
POUVOIR : MONSIEUR THORAVAL THIERRY A MADAME MARTIN LAURENCE

MONSIEUR NOLIUS YVAN EST ELU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal,

Vu le compte-rendu de la Commission Communale "Finances" du 21 avril 2022,

Sur proposition de ladite Commission Communale "Finances",

Après en avoir délibéré, par 15 voix pour, par 02 voix contre,

- **Fixe, à compter du 1^{er} septembre 2022**, les tarifs du restaurant scolaire comme suit :
- **Enfants cuvervillais et non cuvervillais** (lieu d'habitation à la date de la rentrée scolaire)

| QUOTIENT FAMILIAL | ECOLE MATERNELLE | | ECOLE ELEMENTAIRE | |
|-------------------------|----------------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|
| | ENFANTS CUVERVILLAIS | ENFANTS NON CUVERVILLAIS | ENFANTS CUVERVILLAIS | ENFANTS NON CUVERVILLAIS |
| T1 : 0 € à 800.99 € | 1.00 € | 1.00 € | 1.00 € | 1.00 € |
| T2 : 801 € à 1 200.99 € | 3.50 € | 4.00 € | 3.80 € | 4.30 € |
| T3 : > 1 201 € | 3.70 € | 4.20 € | 4.00 € | 4.50 € |

- **Enfants cuvervillais et non cuvervillais** (lieu d'habitation à la date de la rentrée scolaire) pour lesquels UN PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI) a été mis en place - Ecoles maternelle et élémentaire : 1 € par repas pour les tranches T1, T2 et T3.
 - **Autres (tarif/repas) :**
 - ✓ Personnel communal : 2.90 €
 - ✓ Professeurs des écoles : 5.90 €
 - ✓ Elus : 5.90 €
 - ✓ Médecins scolaires : 5.90 €
- **Fixe**, à compter du 1^{er} septembre 2022, à **6.00 €** le coût annuel de la fourniture et de l'entretien de la serviette de table destinée aux enfants de l'école maternelle, commune et hors commune, fréquentant le restaurant scolaire.
- **Décide**, à compter du 1^{er} juin 2022, de **facturer les repas pris sans réservation** sur le logiciel dédié, comme suit :
- ◆ **Ecole maternelle-Cuvervillais / non cuvervillais : 5 €** (peu importe le montant du quotient familial, à compter du 1^{er} septembre 2022),
 - ◆ **Ecole élémentaire-Cuvervillais / non cuvervillais : 6 €** (peu importe le montant du quotient familial, à compter du 1^{er} septembre 2022).

PREFECTURE DU CALVADOS Pour extrait conforme, Cuverville le 12 mai 2022

18 MAI 2022

COURRIER



Le Maire,

Catherine AUBERT

Transmis à la Préfecture le 12 mai 2022
Identifiant de l'acte